



INTERNATIONALER
VERBAND
ZUM SCHUTZ VON
PFLANZENZÜCHTUNGEN

GENÈVE, SCHWEIZ

UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS
VÉGÉTALES

GENÈVE, SUISSE

UNIÓN INTERNACIONAL
PARA LA PROTECCIÓN
DE LAS OBTENCIONES
VEGETALES

GINEBRA, SUIZA

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION
OF NEW VARIETIES
OF PLANTS

GENEVA, SWITZERLAND

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse de l'UPOV n° 99

Genève, 27 mars 2015

Le Conseil de l'UPOV tient sa trente-deuxième session extraordinaire

Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa trente-deuxième session extraordinaire le 27 mars 2015.

Principaux faits nouveaux :

Décision positive concernant le projet de loi présenté par l'Égypte

Le Conseil a rendu une décision positive quant à la conformité du "Projet de dispositions du titre IV 'Obtentions végétales' de la loi n° 82 de 2002 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle" (projet de loi) de l'Égypte avec l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV), ce qui permettra à l'Égypte, une fois que le projet de loi aura été adopté, sans changement, et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991.

Prolongation du mandat du secrétaire général adjoint

Le Conseil a décidé de prolonger le mandat du secrétaire général adjoint du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2018.

Adoption de documents

Le Conseil a adopté les documents suivants :

- UPOV/INF/4/4 Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV (révision)
- UPOV/INF/15/3 Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV (révision)

Tous les documents adoptés seront incorporés dans la Collection UPOV (voir http://www.upov.int/upov_collection/fr/).

Principes directeurs d'examen

Le Conseil s'est félicité de l'adoption par le Comité technique de 12 nouveaux principes directeurs d'examen de l'UPOV pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (principes directeurs d'examen) et de 14 versions révisées de principes directeurs d'examen. L'UPOV dispose désormais de 313 principes directeurs d'examen, tous disponibles gratuitement sur le site Web de l'UPOV (http://www.upov.int/test_guidelines/fr/).

Expérience des membres de l'Union en matière d'examen des obtentions végétales

Le Conseil a noté que le nombre des genres et espèces pour lesquels les membres de l'Union avaient indiqué avoir une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) était passé de 3305 en 2014 à 3382 en 2015 (+ 2,3%). Le Conseil a également noté qu'il était possible d'accéder librement, par l'intermédiaire de la base de données GENIE, aux informations sur les membres de l'Union ayant une expérience pratique en matière d'examen DHS. (voir <http://www.upov.int/genie/fr/>).

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser au Secrétariat de l'UPOV :

Tél. : (+41-22) 338 9111

Mél. : upov.mail@upov.int

Tlcp. : (+41-22) 733 0336

Site Web : www.upov.int

[Fin du document]